



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales

1^{er}, avenue de Lowendal
75700 Paris 07 SP

Dossier suivi par :
Estelle GEORGE - 01 49 55 51 66

Paris, le 25 avril 2016

Effet du pic des naissances de l'année 2000 sur l'enseignement technique agricole

Introduction

L'évolution du nombre d'entrées en lycée a été marquée par l'impact du rebond des naissances en 2000, parfois appelé « baby-boom ».

L'objet de cette note est d'analyser l'impact de ce rebond dans l'enseignement agricole. A cette fin, après avoir replacé ce pic des naissances dans la dynamique démographique générale (*partie I*), ce document en décrit les conséquences sur les effectifs à l'Éducation nationale (*partie II*) ainsi que dans l'enseignement agricole (*partie III*), tout particulièrement à la rentrée scolaire 2015. Une prévision pour les rentrées 2016 et 2017 est esquissée (*partie IV*), mais il apparaît que les évolutions resteraient globalement très limitées à l'échelle nationale et régionale ; cela ne signifie pas l'absence d'impact à l'échelle de certains établissements, mais cet effet ne peut être anticipé.

I. Le baby-boom de l'an 2000 : un bond de la natalité à relativiser

Au cours du XX^e siècle, la courbe du nombre de naissances vivantes en France métropolitaine a connu divers accidents [Graphique n°1]. Le niveau le plus élevé a été atteint en 1901 avec 920 000 enfants nés vivants. Ce nombre a ensuite baissé jusque dans les années 1930, avec des accidents considérables liés aux deux Guerres mondiales.

Graphique n°1 : Nombre de naissances depuis 1900



Champ : enfants nés vivants en France métropolitaine.
Source : Insee, statistiques de l'état civil.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, il a été observé en France un baby-boom de grande ampleur, s'étendant de 1946 à 1974. Plus de 800 000 naissances par an ont été enregistrées sur la période.

Le baby-boom suivant la Seconde Guerre mondiale en France

Le terme de baby-boom désigne généralement l'augmentation temporaire de la natalité observée dans certains pays industrialisés suite à une reprise de la fécondité. Sa chronologie et son ampleur sont variables selon les pays. Deux éléments permettent selon l'Institut National des Etudes Démographiques (INED) d'identifier les pays marqués par ce baby-boom : une natalité relativement faible dans les années 1930 puis une natalité relativement élevée durant les 25 ans qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale.

En se fondant sur ces critères, la liste des pays marqués par le baby-boom regroupe essentiellement les Etats du quart nord-ouest de l'Europe. Suivant les pays, l'ampleur et les particularités du baby-boom varient notablement. En France, la fin du baby-boom se situe aux alentours de l'année 1975 car le nombre des naissances est devenu inférieur à 800 000, alors que la fécondité avait amorcé sa chute depuis 1965¹. Depuis la fin du baby-boom, le nombre de naissances oscille entre 710 000 et 810 000.

L'effet du passage à l'an 2000 sur le nombre de naissances

Le passage à l'an 2000 a depuis lors occasionné un pic sensible des naissances. Tandis que le nombre de naissances ne dépassait plus les 750 000 par an depuis 1992, 773 000 naissances vivantes ont été enregistrées en France métropolitaine en 2000 [Graphique n°2]. La hausse par rapport à l'année 1999 est de 4%, soit environ 30 000 naissances supplémentaires.

L'Insee emploie davantage le terme de « bond » de la natalité pour désigner le sursaut de l'année 2000, le terme de « baby-boom » restant spécifique à la hausse de grande ampleur de la natalité de 1946 à 1974.

Graphique n°2 : Nombre de naissances de 1975 à 2014



Champs : Enfants nés vivant en France métropolitaine.
Source : Insee - Division "Enquêtes et études démographiques"

Cette augmentation n'est pas attribuable à un pic autour du 1^{er} janvier 2000 car il n'y a pas eu plus de naissances le premier jour de l'an 2000 qu'un jour férié habituel. A l'inverse, la hausse est à constante sur toute l'année 2000.

¹ « Le baby-boom : suite et fin », Alain Monnier, *Population et Sociétés* n°431, INED, février 2007.

La hausse des naissances remarquée en 2000 prolonge en réalité l'augmentation des deux années précédentes :

- 725 455 naissances en 1997 ;
- 736 486 naissances en 1998 (+2%);
- 743 337 naissances en 1999 (+1%) ;
- 773 252 naissances en 2000 (+4%).

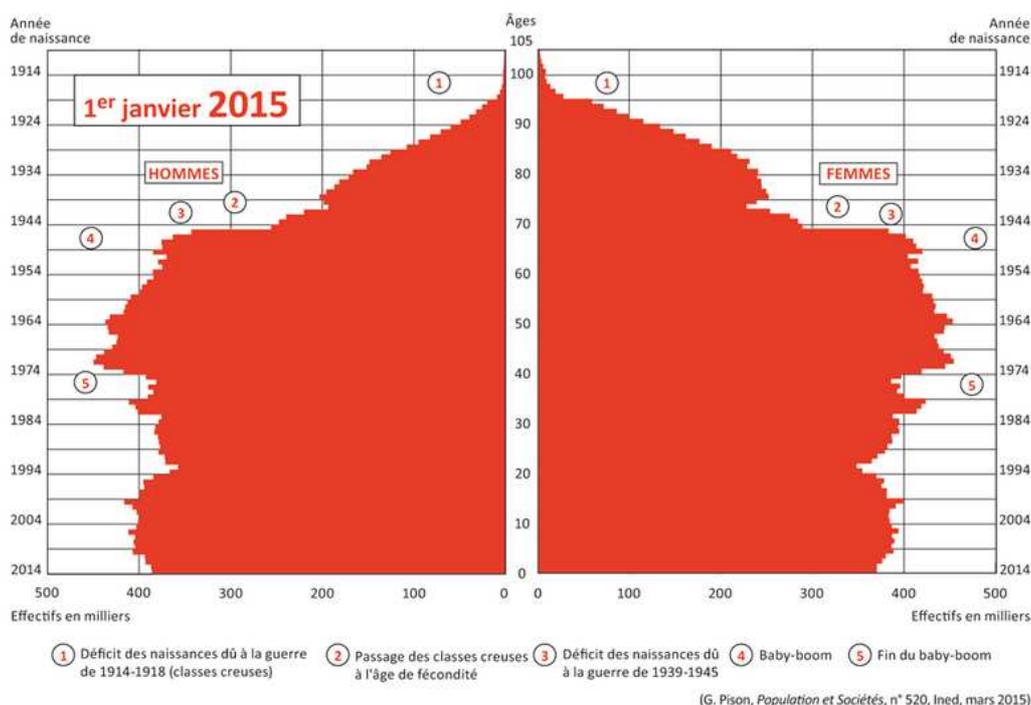
La courbe des naissances au-delà des années 2000 montre par ailleurs que ce regain de la natalité n'est pas propre à l'année 2000, bien qu'il soit plus marqué pour cette année-là. Le passage au troisième millénaire a permis de dépasser le cap des 750 000 naissances à partir de l'an 2000, avec néanmoins des niveaux relativement bas constatés en 2002 et 2003 (760 000 naissances par an). Malgré cela, depuis l'année 2000, le nombre de naissances en France métropolitaine n'est pas redescendu en deçà de 760 000, ce qui reste un niveau élevé au regard des tendances du XX^e siècle.

L'année 2000 correspond donc à un changement de tendance et non à un pic de naissances isolé. Depuis 2006, le nombre de naissances dépasse les 773 000 naissances enregistrées en 2000. Le chiffre oscille entre 780 000 et 800 000 naissances par an.

L'Insee remarque qu'aucun des partenaires européens de la France ne connaît une hausse des naissances aussi marquée depuis les années 2000. D'ailleurs, la natalité progresse en France malgré la baisse du nombre de femmes d'âge fécond (entre 15 et 49 ans). L'indicateur conjoncturel de fécondité a donc lui aussi augmenté aux alentours de l'année 2000 et dépasse depuis 1,8 enfant par femme depuis le début du XXI^e siècle.

La structure de la population en 2015

Graphique n°3: Pyramide des âges de France métropolitaine au 1^{er} janvier 2015



Bien que la pyramide des âges soit marquée par des accidents très visibles, la structure de la population au 1^{er} janvier 2015 est tout de même caractérisée par une base large, ce qui est le signe d'une natalité dynamique. Cette reprise de la natalité est visible depuis le milieu des années 1990 : la

génération des personnes de moins de 20 ans (et notamment de moins de 15 ans) est plus nombreuse que celle des personnes âgées de 20 à 40 ans. Ces effets démographiques ont évidemment des impacts sur le besoin en infrastructures, notamment sur le nombre de places à prévoir au sein des établissements d'enseignement.

II. Effet de la reprise récente de la natalité à partir 2000 sur le nombre d'élèves du second degré à la rentrée 2015 à l'Education Nationale

L'Education nationale recense 5 536 500 élèves à la rentrée 2015 dans le second degré, soit environ 39 000 élèves de plus qu'en 2014 (+0,7%)². Cette hausse concerne le second cycle³ avec 52 400 élèves de plus par rapport à l'année précédente (+2,4%). Le premier cycle⁴ a par contre perdu 13 100 élèves (-0,4%).

Cette baisse des effectifs du premier cycle à l'Education nationale s'explique par l'entrée au lycée de la cohorte née en 2000 car les jeunes sont âgés de 15 ans en 2015⁵ [Tableau n°1].

Tableau 1 : Age normal (sans redoublement) selon les classes

	Age normal (sans redoublement)
Sixième	11 ans
Cinquième	12 ans
Quatrième	13 ans
Troisième	14 ans
Seconde (ou 1 ^{er} année de CAP)	15 ans
Première	16 ans
Terminale	17 ans

La croissance constatée depuis la rentrée 2007 des effectifs dans le premier cycle s'est interrompu à la rentrée 2015, après le départ de la génération nombreuse de 2000 qui est remplacée par la génération 2004 qui entre en sixième en 2015 (11 ans en 2015 ; -7 000 naissances par rapport à 2000).

Le fait marquant de l'année 2015 est donc l'entrée dans le second cycle de la génération 2000. Ainsi, à la rentrée 2015, ce sont environ deux élèves sur trois scolarisés en troisième en 2014 qui entrent en seconde générale et technologique.

Le **tableau n°2** détaille les effectifs par classes pour les rentrées 2012 à 2015. Les classes accueillant les élèves de la génération née en 2000 sont indiquées en vert.

² « Les élèves du second degré à la rentrée 2015 : 52 000 lycéens de plus dans l'enseignement général et technologique », Evelyne Blanché et Paul-Olivier Gasq, DEPP-B1, *Note d'information n°45*, novembre 2015.

³ CAP, classes de seconde, première et terminale des baccalauréats professionnel, technologique et général, et classes d'ULIS en lycée.

⁴ Classes de sixième, cinquième, quatrième, troisième, SEGPA, classes d'ULIS en collège et classes relais et autres dispositifs.

⁵ Sans redoublement.

Tableau 2 : Effectifs dans le second degré dans les établissements sous tutelle du MENESR de 2012 à 2015

Les cases vertes indiquent les classes où se situe la génération née en 2000.

	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Evolution 2015-2014
Sixième	819 679	807 069	801 428	804 567	0.4%
Cinquième	811 468	806 675	795 414	792 844	-0.3%
Quatrième	782 217	808 969	803 616	792 660	-1.4%
Troisième	776 481	785 408	811 156	809 187	-0.2%
Autres classes du premier cycle	119 633	120 635	120 049	119 290	-0.6%
Total premier cycle	3 309 478	3 328 756	3 331 663	3 318 548	-0.4%
CAP 1 an	5 729	5 555	5 324	4 877	-8.4%
1 ^{ère} année CAP en 2 ans	62 474	61 826	61 269	60 213	-1.7%
2 ^e année CAP en 2 ans	52 614	53 101	52 645	52 158	-0.9%
Seconde professionnelle	188 285	186 093	185 725	185 641	0.0%
Première professionnelle	185 726	180 374	179 992	181 172	0.7%
Terminale professionnelle	150 555	172 641	166 965	168 520	0.9%
Autres classes du second cycle professionnel	12 157	10 681	11 071	10 746	-2.9%
Seconde générale et technologique	517 993	530 299	540 920	566 210	4.7%
Première générale et technologique	470 124	473 661	484 790	498 365	2.8%
Terminale générale et technologique	464 038	466 601	473 187	486 072	2.7%
Autres classes en lycée	2 814	3 194	3 584	3 896	8.7%
Total second cycle	2 112 509	2 144 026	2 165 472	2 217 870	2.4%
Total seconde degré	5 421 987	5 472 782	5 497 135	5 536 418	0.7%

Source : MENESR-DEPP.

Le second cycle professionnel n'est pas impacté en 2015 par l'arrivée de la génération 2000 car les effectifs sont à la baisse en CAP et stables en seconde professionnelle. Le taux de passage de la troisième à la seconde professionnelle perd 0.8 point, mais la génération étant nombreuse, les effectifs en seconde parviennent à se stabiliser.

Par contre, 25 290 élèves supplémentaires en seconde générale et technologique ont été recensés soit une hausse de 4,7%. Cette hausse s'observe davantage dans les établissements publics que privés car l'augmentation est de 4,9% contre 3,7% dans ceux du privé. Au sein des établissements, cette augmentation a eu pour effet d'accroître le nombre d'élèves par classe : 7,6% des divisions de seconde GT dépassent 35 élèves alors que cette proportion atteignait 5.9% en 2014.

Graphique 4 : Variation des effectifs dans le second degré par académie à la rentrée 2015 par rapport à la rentrée 2014 (en %)



Lecture : les effectifs du second degré de l'académie de Rennes ont augmenté de 0,8 point entre les rentrées 2014 et 2015.

Les 10 168 élèves des EREA sont répartis selon les académies.

Champ : France métropolitaine + DOM (la variation des effectifs pour Mayotte est de + 5,3 %) - public et privé (y compris EREA).

Source : MENESR-DEPP.

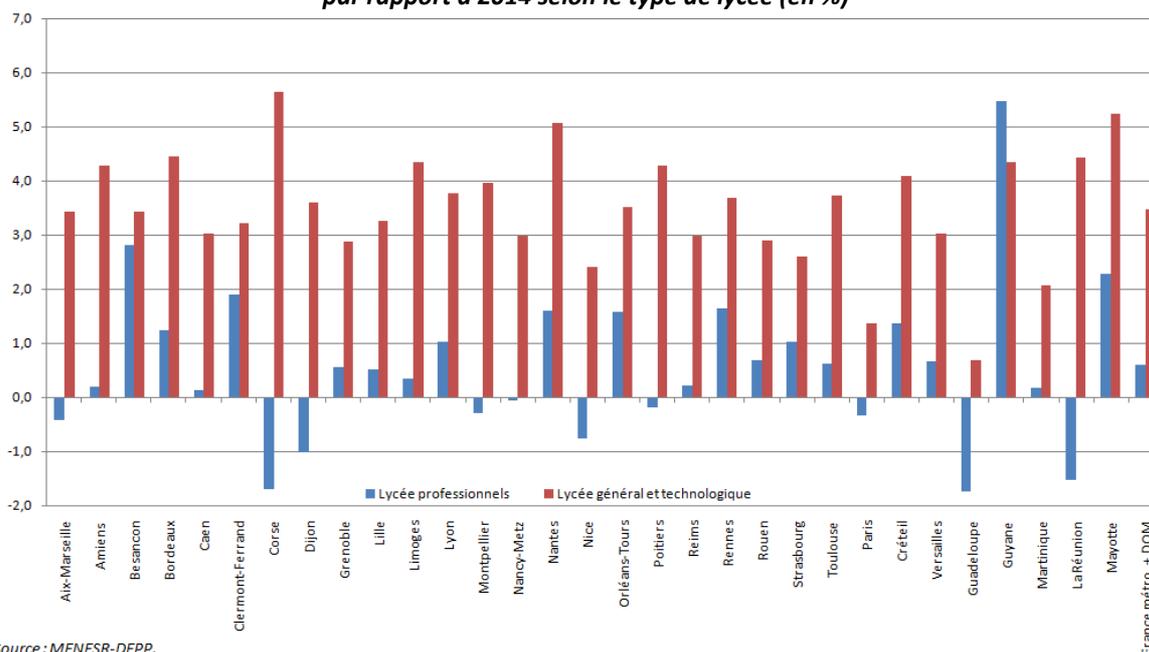
Dans dix académies, le nombre d'élèves scolarisés augmente plus fortement qu'au niveau national [Graphique n°4] :

- Mayotte +5,34%
- Créteil +1,83% ;
- Guyane +1,64% ;
- Nantes +1,43% ;
- Lyon +1,31% ;
- Versailles +1,08% ;
- Bordeaux +1,08%
- Orléans-Tour +0,87% ;
- Rennes +0,85%
- Grenoble +0,77%.

Au niveau national les effectifs dans les lycées professionnels augmentent de 0,6% contre 3,5% pour les effectifs dans les lycées d'enseignement général et technologique. Des disparités existent par académies [Graphique n°5]. Les académies suivantes ont vu leurs effectifs au sein des lycées professionnels davantage augmenter qu'au niveau national :

- Guyane +5,46% ;
- Besançon +2,80% ;
- Mayotte +2,27% ;
- Clermont-Ferrand +1,89% ;
- Rennes +1,65% ;
- Nantes +1,60% ;
- Créteil +1,37% ;
- Bordeaux 1,24% ;
- Strasbourg +1,02% ;
- Lyon +1,01% ;
- Rouen +0,67% ;
- Versailles +0,65%.

Graphique 5 : Variation des effectifs dans le second degré par académie à la rentrée 2015 par rapport à 2014 selon le type de lycée (en %)



Source : MENESR-DEPP.

III. Effet de la reprise récente de la natalité à partir de l'an 2000 sur le nombre d'élèves dans l'enseignement technique agricole⁶

En 2015, des évolutions sont également visibles au niveau des effectifs d'élèves de l'enseignement technique agricole [Tableau n°3] :

- Une hausse de 610 élèves en seconde professionnelle (+2,2%) ;
- Une hausse de 574 élèves en seconde générale et technologique (+6,9%) ;
- Une hausse de 216 élèves en première année de CAPA (+2,9%) ;
- Une hausse de 12 élèves en première année de CAP (+10,9%);
- Une stabilité des effectifs en classe de troisième de l'enseignement agricole (hausse de 71 élèves, soit +0,4%).

Les effectifs par filière étant très réduits dans l'enseignement agricole, les différences annuelles en nombre d'élèves sont plus pertinents que les évolutions en pourcentage. Les variations d'effectifs restent ainsi très réduites au niveau national.

Tableau 3 : Effectifs dans les établissements de l'enseignement technique agricole à la rentrée 2014 et 2015

		Rentrée 2014	Rentrée 2015	Diff. 2015/2014	Evo 2015/2014
Cycle orientation collège	Classe de 4ème de l'EA	10 881	10 429	-452	-4,2%
	Classe de 3ème de l'EA	18 461	18 532	71	0,4%
	Ensemble	29 342	28 961	-381	-1,3%
CAP	CAP 1/2	110	122	12	10,9%
	CAP 2/2	114	102	-12	-10,5%
	Ensemble	224	224	0	0,0%
CAPA	CAPA 1/2	7 515	7 731	216	2,9%
	CAPA 2/2	5 856	6 079	223	3,8%
	Ensemble	13 371	13 810	439	3,3%
Seconde Professionnelle		27 755	28 365	610	2,2%
Classe spécifique Bac Professionnel		11	15	4	36,4%
Bac Professionnel	Première professionnelle	26 337	26 288	-49	-0,2%
	Terminale professionnelle	25 008	24 243	-765	-3,1%
	Ensemble	51 345	50 531	-814	-1,6%
Total Seconde générale et technologique		8 375	8 949	574	6,9%
Bac Scientifique	Première scientifique	2 019	2 048	29	1,4%
	Terminale Scientifique	1 913	1 915	2	0,1%
	Ensemble	3 932	3 963	31	0,8%
Bac Technologique	Première technologique	5 442	5 498	56	1,0%
	Terminale technologique	5 400	5 371	-29	-0,5%
	Ensemble	10 842	10 869	27	0,2%
BTS	BTS 1/2	24	34	10	41,7%
	BTS 2/2	22	16	-6	-27,3%
	Ensemble	46	50	4	8,7%
BTSA	BTSA 1/1	106	92	-14	-13,2%
	BTSA 1/2	10 664	10 851	187	1,8%
	BTSA 2/2	8 966	9 026	60	0,7%
	Ensemble	19 736	19 969	233	1,2%
1er cycle supérieur	Classes préparatoires - Post Bac-BTS-DUT	304	302	-2	-0,7%
	Classes préparatoires - Post Bac 1/2	181	187	6	3,3%
	Classes préparatoires - Post Bac 2/2	150	167	17	11,3%
	Ensemble	635	656	21	3,3%
Total général		165 614	166 362	748	0,5%

Champ : France métropolitaine, DOM et COM (hors Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna).

Source : DeciEA.

Les effets de l'avancée en âge de la génération née en 2000 sont plus diffus dans l'Enseignement agricole car le retard scolaire est plus marqué qu'à l'Education Nationale [Tableau n°4].

⁶ La source de données de cette partie est DeciEA, outil décisionnel des statistiques de l'enseignement agricole.

Tableau 4 : Répartition des élèves de 2015 selon leur année de naissance

	Nés avant 2000	Nés en 2000	Nés en 2001	Nés après 2000
Quatrième de l'EA	2%	11%	69%	19%
Troisième de l'EA	10%	59%	31%	0%
1 ^{ère} année de CAP	54%	46%	0%	0%
1 ^{er} année de CAPA	76%	24%	0%	0%
Seconde professionnelle	50%	49%	0%	0%
Seconde générale et technologique	18%	79%	2%	0%

Champ : France métropolitaine, DOM et Com (hors Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna).

Source : DeciEA.

En 2015, parmi les élèves de quatrième, il n'y a plus que 11% des élèves nés en 2000. La classe de quatrième de l'enseignement agricole est donc affectée à la rentrée 2015 par le passage de la cohorte née en 2000 en classe troisième (4,2% en quatrième à la rentrée 2015).

Pour autant, alors que les élèves de troisième devraient pour la plupart être âgés de 14 ans, 59% de ceux de la rentrée 2015 sont nés en 2000. La classe de troisième de l'enseignement agricole est donc encore marquée en 2015 par cette génération nombreuse, ce qui explique la stabilité observée. Pour mémoire, 32% des élèves de classe de troisième de l'enseignement agricole en 2013 sont entrés en seconde professionnelle en 2014, et 11% sont entrés en première année de CAP agricole.

La hausse de 2,2% des effectifs en seconde professionnelle observée à la rentrée 2015 est pour moitié due à l'arrivée de la génération 2000. Ceci signifie que la moitié des élèves de seconde professionnelle sont en retard comparé à l'âge normal pour cette classe. Pour rappel, 78% des élèves en seconde professionnelle de l'année scolaire 2013-2014 sont en première professionnelle en 2014-2015.

Enfin, la hausse de 6,9% des effectifs en classe de seconde générale et technologique observée à la rentrée 2015 résulte pour une grande partie de l'arrivée de la génération 2000. Il est donc à prévoir une hausse des effectifs en première technologique et première scientifique de l'enseignement agricole à la rentrée 2016, mais plus diffuse que la hausse constatée en 2015 en classe de seconde générale et technologique. En effet, 45% des élèves de seconde générale et technologique de 2013 s'orientaient en première technologique et 20% s'orientaient en première scientifique.

Par contre, la hausse de 3,3% des effectifs en CAP agricole constatée en 2015 n'est quasiment pas attribuable à la génération née en 2000 car seulement 24% des élèves présents à la rentrée 2015 sont nés en 2000. Les trois-quarts des élèves en CAP agricole ont plus de 15 ans. Les effets de la génération nombreuse sont donc à venir pour cette classe.

Ces variations d'effectifs sont variables par région, et restent faibles, sauf dans le cas de la seconde professionnelle [Tableau n°5].

Tableau 5 : Evolutions régionales des effectifs dans les établissements de l'enseignement technique agricole entre les rentrées 2014 et 2015

	Troisième de l'EA		CAP-CAPA 1/2		Seconde professionnelle		Seconde générale et technologique	
	Différence	Evolution en %	Différence	Evolution en %	Différence	Evolution en %	Différence	Evolution en %
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	5	0,5%	4	1,3%	11	0,7%	63	10,9%
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	-55	-2,3%	19	2,6%	94	2,6%	63	6,2%
Auvergne-Rhône-Alpes	-50	-1,7%	25	2,5%	161	3,8%	86	7,0%
Bourgogne-Franche-Comté	0	0,0%	35	8,2%	-24	-1,2%	50	8,3%
Bretagne	-19	-1,1%	87	10,8%	167	6,1%	37	6,8%
Centre-Val de Loire	49	5,5%	-32	-7,3%	52	4,3%	28	6,1%
Corse					-7	-9,2%		
Guadeloupe	12	15,6%			67	45,6%	-5	-11,4%
Guyane	9	13,2%	22	14,5%	6	6,7%	-1	-7,7%
Île-de-France	-11	-3,4%	11	5,2%	22	4,9%	55	23,3%
La Réunion	-7	-5,2%	4	2,5%	4	1,6%	6	24,0%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	73	4,5%	73	11,1%	-45	-1,6%	-17	-1,4%
Martinique	6	12,0%	-3	-18,8%	0	0,0%	-12	-37,5%
Mayotte	-51	-37,8%	2	8,3%	2	5,0%		
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	50	3,9%	-73	-9,6%	24	1,1%	49	5,3%
Normandie	-6	-0,5%	21	4,2%	-58	-3,1%	56	14,7%
Pays de la Loire	35	1,4%	14	1,6%	123	4,1%	119	19,5%
Polynésie Française	17	17,5%	-4	-2,9%	1	0,9%	-11	-55,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14	2,5%	23	6,5%	10	0,9%	8	1,6%
Ensemble	71	0,4%	228	3,0%	610	2,2%	574	6,9%

Le nombre de classes a très peu évolué entre les rentrées 2014 et 2015 et les effets de l'avancée en âge de la génération née en 2000 n'a que très peu d'impact sur cet indicateur [Tableau 6 et 7]. Les classes ont sans doute eu la capacité d'accueillir le surplus d'élèves lié à la génération nombreuse née en 2000. Le nombre moyen d'élèves par classe n'a d'ailleurs évolué que de 0,5 élève pour les classes de seconde professionnelle et de 1,5 élève pour celles de seconde générale et technologique entre les rentrées 2014 et 2015 [Tableau 8].

Tableau 6 : Nombre de classes dans les établissements technique de l'enseignement agricole à la rentrée 2014 et 2015

		Rentrée 2014	Rentrée 2015	Différence	Evo en %
Cycle orientation collège	Quatrième de l'EA	565	562	-3	-0,5%
	Troisième de l'EA	796	785	-11	-1,4%
	Ensemble	1361	1347	-14	-1,0%
CAP	CAP 1/2	8	8	0	0,0%
	CAP 2/2	8	8	0	0,0%
	Ensemble	16	16	0	0,0%
CAPA	CAPA 1/2	420	428	8	1,9%
	CAPA 2/2	399	417	18	4,5%
	Ensemble	819	845	26	3,2%
Seconde Professionnelle		1195	1195	0	0,0%
Classe spécifique Bac Professionnel		1	1	0	0,0%
Bac Professionnelle	Bac Pro 1/2	1164	1169	5	0,4%
	Bac Pro 2/2	1096	1108	12	1,1%
	Ensemble	2260	2277	17	0,8%
Seconde générale et technologique		338	340	2	0,6%
Bac Scientifique	Première scientifique	99	97	-2	-2,0%
	Terminale Scientifique	99	99	0	0,0%
	Ensemble	198	196	-2	-1,0%
Bac technologique	Première technologique	272	273	1	0,4%
	Terminale Technologique	274	274	0	0,0%
	Ensemble	546	547	1	0,2%
BTS	BTS 1/2	1	2	1	100,0%
	BTS 2/2	1	1	0	0,0%
	Ensemble	2	3	1	50,0%
BTSA	BTSA 1/1	7	6	-1	-14,3%
	BTSA 1/2	427	432	5	1,2%
	BTSA 2/2	419	426	7	1,7%
	Ensemble	853	864	11	1,3%
1er cycle supérieur	1er cycle supérieur 1/1	11	11	0	0,0%
	1er cycle supérieur 1/2	6	6	0	0,0%
	1er cycle supérieur 2/2	6	6	0	0,0%
	Ensemble	23	23	0	0,0%
Ensemble		7612	7654	42	0,6%

Tableau 7 : Evolutions régionales du nombre de classes dans les établissements technique de l'enseignement agricole entre les rentrées 2014 et 2015

	Troisième de l'EA		CAP-CAPA 1/2		Seconde professionnelle		Seconde générale et technologique	
	Différence	Evolution en %	Différence	Evolution en %	Différence	Evolution en %	Différence	Evolution en %
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	-7	-13,5%	0	0,0%	3	4,3%	-1	-3,7%
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	-2	-2,2%	2	5,4%	0	0,0%	1	2,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	3	2,5%	3	5,9%	1	0,6%	-1	-1,9%
Bourgogne-Franche-Comté	-1	-1,8%	0	0,0%	1	1,1%	-1	-3,8%
Bretagne	-5	-6,7%	3	6,5%	-2	-1,7%	0	0,0%
Centre-Val de Loire	-5	-9,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Corse	-1	-16,7%			0	0,0%		
Guyane	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Île-de-France	-2	-9,1%	2	11,1%	-1	-4,2%	2	22,2%
La Réunion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	1	1,3%	2	5,6%	-2	-1,7%	0	0,0%
Martinique	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Mayotte	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	-1	-2,0%	-1	-2,4%	0	0,0%	0	0,0%
Normandie	1	2,2%	0	0,0%	-1	-1,2%	0	0,0%
Pays de la Loire	7	6,5%	-1	-2,0%	0	0,0%	0	0,0%
Polynésie Française	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	5,6%	-2	-9,1%	0	0,0%	2	11,1%
Ensemble	-11	-1,4%	8	1,9%	0	0,0%	2	0,6%

Tableau 8 : Nombre moyen d'élèves par classes dans les établissements technique de l'enseignement agricole entre les rentrées 2012 et 2015

		Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Différence 2015-2014	Evo 2015/2014 en %
Cycle orientation collège	Quatrième de l'EA	28,7	29,5	30,2	31,2	1,0	3,3%
	Troisième de l'EA	24,7	27,2	26,7	27,6	0,9	3,3%
	Ensemble	25,7	27,8	27,6	28,5	0,9	3,3%
CAP	CAP 1/2	15,9	15,1	13,8	15,3	1,5	10,9%
	CAP 2/2	15,3	15,0	14,3	12,8	-1,5	-10,5%
	Ensemble	15,6	15,1	14,0	14,0	0,0	0,0%
CAPA	CAPA 1/2	18,5	17,8	17,9	18,1	0,2	1,0%
	CAPA 2/2	15,6	15,3	14,7	14,6	-0,1	-0,7%
	Ensemble	17,1	16,5	16,3	16,3	0,0	0,1%
Seconde Professionnelle		24,0	23,5	23,2	23,7	0,5	2,2%
Classe spécifique Bac Professionnel		16,0	18,0	11,0	15,0	4,0	36,4%
Bac Professionnelle	Bac Pro 1/2	25,8	23,2	22,6	22,5	-0,1	-0,6%
	Bac Pro 2/2	21,1	24,7	22,8	21,9	-0,9	-4,1%
	Ensemble	23,8	23,9	22,7	22,2	-0,5	-2,3%
Seconde générale et technologique		24,8	24,9	24,8	26,3	1,5	6,2%
Bac Scientifique	Première scientifique	21,1	20,7	20,4	21,1	0,7	3,5%
	Terminale Scientifique	18,8	19,2	19,3	19,3	0,0	0,1%
	Ensemble	19,9	19,9	19,9	20,2	0,4	1,8%
Bac technologique	Première technologique	20,1	19,8	20,0	20,1	0,1	0,7%
	Terminale Technologique	20,3	20,2	19,7	19,6	-0,1	-0,5%
	Ensemble	20,2	20,0	19,9	19,9	0,0	0,1%
BTS	BTS 1/2	28,0	25,0	24,0	17,0	-7,0	-29,2%
	BTS 2/2	15,0	22,0	22,0	16,0	-6,0	-27,3%
	Ensemble	21,5	23,5	23,0	16,7	-6,3	-27,5%
BTSA	BTSA 1/1	16,0	15,3	15,1	15,3	0,2	1,3%
	BTSA 1/2	26,8	25,1	25,0	25,1	0,1	0,6%
	BTSA 2/2	20,6	22,6	21,4	21,2	-0,2	-1,0%
	Ensemble	23,7	23,8	23,1	23,1	0,0	-0,1%
1er cycle supérieur	1er cycle supérieur 1/1	25,5	27,9	27,6	27,5	-0,2	-0,7%
	1er cycle supérieur 1/2	28,7	29,5	30,2	31,2	1,0	3,3%
	1er cycle supérieur 2/2	23,2	25,8	25,0	27,8	2,8	11,3%
	Ensemble	25,7	27,8	27,6	28,5	0,9	3,3%
Ensemble		22,7	22,2	21,8	21,7	0,0	-0,1%
<i>Evolutions annuelles</i>			-2,1%	-2,2%	-0,1%		

L'évolution du nombre moyen d'élèves entre 2014 et 2015 est légèrement moins marquée pour les établissements du public [Tableau 9].

Tableau 9 : Nombre moyen d'élèves par classe dans les établissements publics de l'enseignement technique agricole entre les rentrées 2012 et 2015

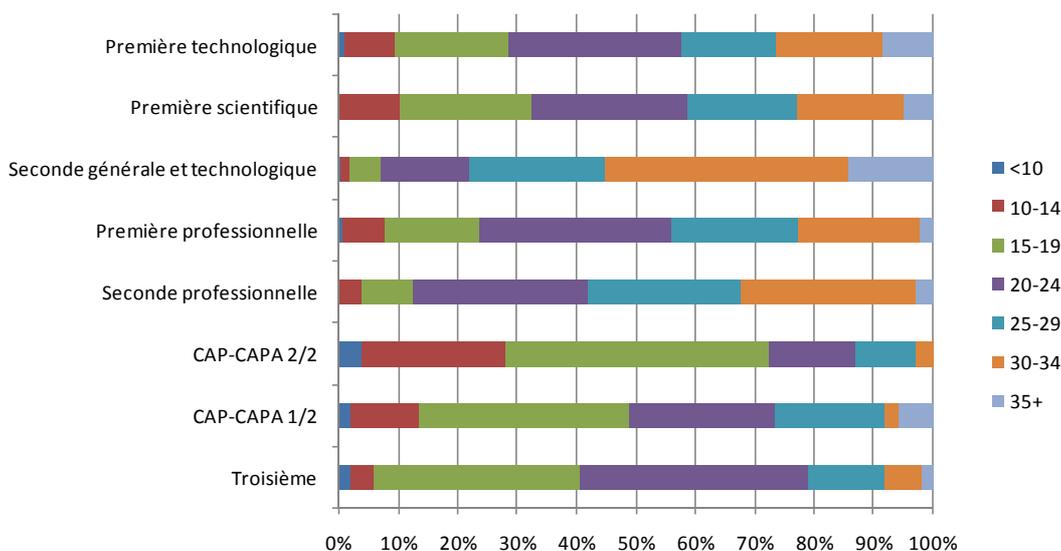
		Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Différence 2015-2014	Evo 2015/2014 en %
Cycle orientation collège	Quatrième de l'EA	28,7	29,5	30,2	31,2	1,0	3,3%
	Troisième de l'EA	8,6	8,6	8,6	8,5	-0,1	-1,7%
	Ensemble	25,7	27,8	27,6	28,5	0,9	3,3%
CAP	CAP 1/2	18,0	16,2	15,4	15,8	0,4	2,6%
	CAP 2/2	14,2	14,6	14,8	14,2	-0,6	-4,1%
	Ensemble	16,1	15,4	15,1	15,0	-0,1	-0,7%
CAPA	CAPA 1/2	19,3	19,3	19,1	18,5	-0,6	-3,0%
	CAPA 2/2	16,0	15,4	16,0	15,7	-0,2	-1,5%
	Ensemble	17,9	17,4	17,6	17,2	-0,5	-2,6%
Seconde Professionnelle		24,1	24,2	24,0	24,3	0,3	1,3%
Classe spécifique Bac Professionnel		16,0	18,0	11,0	15,0	4,0	36,4%
Bac Professionnelle	Bac Pro 1/2	22,7	22,4	22,3	22,0	-0,3	-1,2%
	Bac Pro 2/2	20,1	21,3	21,1	20,9	-0,2	-1,0%
	Ensemble	21,5	21,8	21,7	21,5	-0,2	-1,1%
Seconde générale et technologique		25,7	25,9	25,8	27,2	1,4	5,3%
Bac Scientifique	Première scientifique	21,5	21,2	20,4	21,3	0,9	4,6%
	Terminale Scientifique	18,9	19,4	19,6	19,1	-0,4	-2,1%
	Ensemble	20,2	20,3	20,0	20,2	0,3	1,3%
Bac technologique	Première technologique	21,4	21,3	21,2	21,6	0,3	1,6%
	Terminale Technologique	21,6	21,5	21,2	20,9	-0,2	-1,1%
	Ensemble	21,5	21,4	21,2	21,3	0,1	0,2%
BTS	BTS 1/2	28,0	25,0	24,0	17,0	-7,0	-29,2%
	BTS 2/2	15,0	22,0	22,0	16,0	-6,0	-27,3%
	Ensemble	21,5	23,5	23,0	16,7	-6,3	-27,5%
BTSA	BTSA 1/1	16,0	18,0	12,5	20,0	7,5	60,0%
	BTSA 1/2	26,9	25,4	25,1	25,5	0,4	1,7%
	BTSA 2/2	21,3	22,8	21,9	21,4	-0,5	-2,3%
	Ensemble	24,1	24,1	23,5	23,5	0,0	0,0%
1er cycle supérieur	1er cycle supérieur 1/1	21,4	21,3	21,2	21,6	0,3	1,6%
	1er cycle supérieur 1/2	21,6	21,5	21,2	20,9	-0,2	-1,1%
	1er cycle supérieur 2/2	21,5	21,4	21,2	21,3	0,1	0,2%
	Ensemble	25,7	27,8	27,6	28,5	0,9	3,3%
Ensemble		22,3	22,4	22,2	22,3	0,1	0,6%
		<i>Evolutions annuelles</i>		0,7%	-1,1%	0,6%	

Le nombre moyen d'élèves par classe peut cependant masquer de grandes disparités au sein des établissements publics. La répartition des classes selon leur taille permet de mieux tenir compte de ces disparités [Tableau 10 et Graphique 6].

Tableau 10 : Répartition des classes des établissements publics de l'enseignement technique agricoles selon leur taille à la rentrée 2015

	< 10 élèves	< 15 élèves	< 20 élèves	< 25 élèves	< 30 élèves	< 35 élèves	Ensemble	Nombre de classes de 35 élèves ou plus
Troisième	2%	6%	41%	79%	92%	98%	100%	35
CAP-CAPA 1/2	2%	14%	49%	73%	92%	94%	100%	72
CAP-CAPA 2/2	4%	28%	73%	87%	97%	100%	100%	31
Seconde professionnelle	0%	4%	12%	42%	68%	97%	100%	276
Première professionnelle	1%	8%	24%	56%	77%	98%	100%	187
Seconde générale et technologique	1%	2%	7%	22%	45%	86%	100%	912
Première scientifique	0%	10%	33%	59%	77%	95%	100%	76
Première technologique	1%	9%	29%	58%	74%	92%	100%	343

Graphique 6 : Répartition des classes des établissements publics de l'enseignement technique agricole selon leur taille à la rentrée 2015

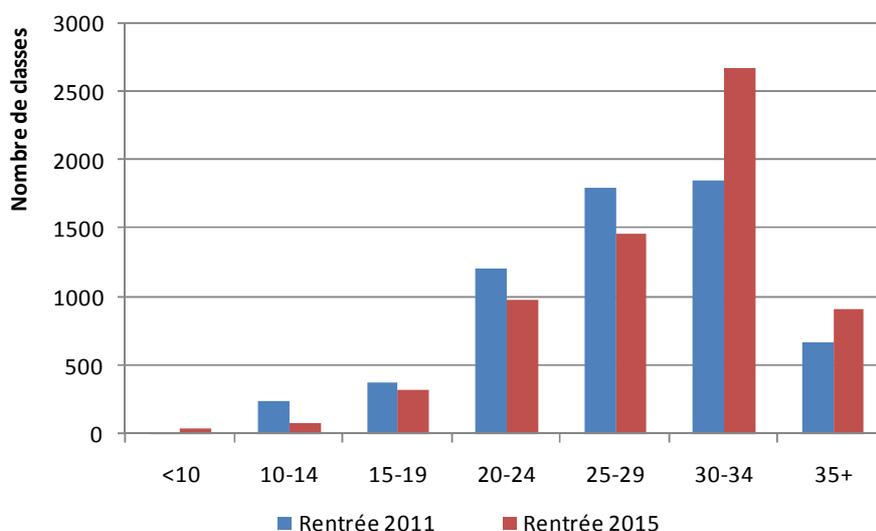


C'est en classe de seconde générale et technologique qu'il y a la plus grande part de classes de 35 élèves ou plus (14%), viennent ensuite les classes de première technologique (8% de classes de 35 élèves ou plus).

En première professionnelle et en première scientifique, les classes sont de moindre taille ; elles pourront donc accueillir à la rentrée 2016 le flux d'élèves nés en 2000.

Cette augmentation de la taille des classes au sein des établissements publics s'est d'ailleurs déjà produite à la rentrée 2015 car 1 067 classes supplémentaires de 30 élèves ou plus sont comptabilisées par rapport à la rentrée précédente pour accueillir la génération nombreuse de 2000 [Graphique 7]. La taille de ces classes devrait diminuer à la rentrée 2016 car la génération née en 2000 poursuivra pour l'essentiel en classe de niveau supérieur.

Graphique 7 : Répartition des classes de seconde générale et technologique des établissements publics de l'enseignement technique agricole suivant leur taille



Comme déjà expliqué, les flux d'élèves de seconde générale et technologique se dirigeant en premières scientifique et technologique sont plutôt limités (respectivement 45% et 20%) ; la hausse de 7% des effectifs en seconde générale et technologique à la rentrée 2015 ne se reproduira donc pas à l'identique à la rentrée 2016 pour les effectifs de première scientifique et technologique. L'arrivée de la génération 2000 au sein de ces classes devrait donc pouvoir être se faire par une augmentation de la taille des classes, tout en conservant des tailles raisonnables.

IV. Eléments de prévisions de l'effet du bond des naissances de l'an 2000 pour les rentrées scolaires 2016 et 2017

La DEPP prévoit que « *la hausse [des effectifs à l'Education nationale] sera particulièrement marquée à la rentrée 2016 dans le second cycle général et technologique où 48 000 élèves (3,1%) supplémentaires sont attendus ; la progression sera moins soutenue en 2017 (24 500 élèves supplémentaires). Cette forte croissance du second cycle général et technologique est avant tout liée à la démographie. En effet, la génération 2011 qui entrera au lycée à la rentrée 2016 est bien plus importante (803 000 naissances) que celle née en 1998 (768 000 naissances) qui quittera le lycée* »⁷.

La baisse des effectifs du premier cycle devrait s'interrompre : « *Après la baisse constatée dans le premier cycle à la rentrée 2015 (-13 000 élèves), les effectifs se stabiliseraient à la rentrée 2016 (3 000 élèves supplémentaires à la rentrée 2016) et surtout augmenteraient en 2017 (28 500 élèves). [...] La forte hausse attendue en 2017 est principalement liée au départ du premier cycle de la génération 2002 (793 000 naissances), génération remplacée par celle née en 2006 (829 000 naissances).* »

La DEPP prévoit une stabilité des effectifs dans la voie professionnelle pour l'année 2016 : « *Après la stabilité constatée en 2015 des effectifs du cycle professionnel, une très légère augmentation est attendue en 2016 (+2 500 élèves) avant une augmentation un peu plus importante en 2017 (5 000 élèves).* »

Il est par contre prévu une nouvelle forte croissance des effectifs du second cycle général et technologique : « *Après la forte hausse constatée en 2015 (52 000 élèves supplémentaires), l'augmentation des effectifs du second cycle GT sera de nouveau soutenue en 2016 (+48 000 élèves) avant de ralentir en 2017 (+24 500 élèves tout de même). [...] La classe de 1^{ère} serait celle où les effectifs augmenteraient le plus en 2016 (+24 500 élèves en 2016, conséquence essentiellement de la démographie avec l'effectif particulièrement important scolarisé en 2015 en 2^{de}. Ce flux d'élèves supplémentaire en 1^{ère} serait amplifié par la poursuite de la diminution du redoublement en fin de 2^{de} (-0,3 point en 2016 pour s'établir à 6,5%).* »

⁷ « Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour 2016 et 2017 », Nicolas Miconnet, DEPP-B1, Note d'information n°10, avril 2016.

Tableau 11 : Effectifs dans le second degré dans les établissements sous tutelle du MENESR en 2014 et 2015, et prévisions pour les rentrées 2016 et 2017

Formations	Constat	Constat	Variation en		Prévision	Variation en		Prévision	Variation en	
	2014	2015	effectifs	%	2016	effectifs	%	2017	effectifs	%
Sixième	801 428	804 567	3 139	0,4	819 170	14 603	1,8	838 439	19 269	2,4
Cinquième	795 414	792 844	-2 570	-0,3	795 990	3 146	0,4	808 889	12 899	1,6
Quatrième	803 616	792 660	-10 956	-1,4	789 065	-3 595	-0,5	790 294	1 229	0,2
Troisième	811 156	809 187	-1 969	-0,2	798 989	-10 198	-1,3	794 718	-4 271	-0,5
Total sixième à troisième	3 211 614	3 199 258	-12 356	-0,4	3 203 214	3 956	0,1	3 232 340	29 126	0,9
Classes relais et autres dispositifs	1 352	1 091	-261	-19,3	863	-228	-20,9	853	-10	-1,2
ULIS	30 590	33 317	2 727	1,1	35 392	2 075	1,1	36 596	1 204	1,0
Sous-total 1^{er} cycle hors Segpa	3 243 556	3 233 666	-9 890	-0,3	3 239 469	5 803	0,2	3 269 789	30 320	0,9
Sixième Segpa	18 699	17 992	-707	-3,8	17 846	-146	-0,8	17 953	107	0,6
Cinquième Segpa	23 090	21 926	-1 164	-5,0	21 124	-802	-3,7	21 043	-81	-0,4
Quatrième Segpa	25 050	24 152	-898	-3,6	23 043	-1 109	-4,6	22 327	-716	-3,1
Troisième Segpa	24 852	24 712	-140	-0,6	23 906	-806	-3,3	22 803	-1 103	-4,6
Total Segpa	91 691	88 782	-2 909	-3,2	85 919	-2 863	-3,2	84 126	-1 793	-2,1
1 - Total premier cycle	3 335 247	3 322 448	-12 799	-0,4	3 325 388	2 940	0,1	3 353 915	28 527	0,9
CAP 1 an	5 324	4 877	-447	-8,4	4 460	-417	-8,6	4 233	-227	-5,1
1 ^{re} année CAP 2 ans	61 269	60 213	-1 056	-1,7	59 421	-792	-1,3	58 500	-921	-1,5
2 ^{de} année CAP 2 ans	52 645	52 158	-487	-0,9	51 316	-842	-1,6	50 660	-656	-1,3
Total CAP	119 238	117 248	-1 990	-1,7	115 197	-2 051	-1,7	113 393	-1 804	-1,6
Total BMA	2 292	2 462	170	7,4	2 482	20	0,8	2 443	-39	-1,6
Seconde pro (1BPRO3)	185 725	185 641	-84	0,0	183 466	-2 175	-1,2	188 251	4 785	2,6
Première pro (2BPRO3)	179 992	181 172	1 180	0,7	183 442	2 270	1,3	182 875	-567	-0,3
Terminale pro (3BPRO3)	166 965	168 520	1 555	0,9	173 006	4 486	2,7	175 458	2 452	1,4
Total bac pro / BMA	534 974	537 795	2 821	0,5	542 396	4 601	0,9	549 027	6 631	1,2
Mentions complémentaires	5 335	5 166	-169	-3,2	5 121	-45	-0,9	5 123	2	0,0
Formations niveaux IV et V	3 444	3 118	-326	-9,5	3 097	-21	-0,7	3 143	46	1,5
2 - Total second cycle professionnel	662 991	663 327	336	0,1	665 811	2 484	0,4	670 686	4 875	0,7
Seconde GT/BT	540 920	566 210	25 290	4,7	569 572	3 362	0,6	563 825	-5 747	-1,0
Première générale	353 061	364 995	11 934	3,4	384 300	19 305	5,3	388 322	4 022	1,0
Première techno/Adapt/BT	131 729	133 370	1 641	1,2	138 797	5 427	4,1	139 658	861	0,6
Total premières GT/BT	484 790	498 365	13 575	2,8	523 097	24 732	5,0	527 980	4 883	0,9
Terminale générale	341 392	352 552	11 160	3,3	369 159	16 607	4,7	388 951	19 792	5,4
Terminale techno/BT	131 795	133 520	1 725	1,3	137 011	3 491	2,6	142 743	5 732	4,2
Total terminales GT/BT	473 187	486 072	12 885	2,7	506 170	20 098	4,1	531 694	25 524	5,0
3 - Total second cycle GT	1 498 897	1 550 647	51 750	3,5	1 598 839	48 192	3,1	1 623 499	24 660	1,5
Total second degré (1 + 2 + 3)	5 497 135	5 536 422	39 287	0,7	5 590 038	53 616	1,0	5 648 100	58 062	1,0

Champ : France métropolitaine + DOM, secteur public et secteur privé (y compris EREA, hors post- baccalauréat).

Source : MENESR- DEPP.

Ces prévisions sont à prendre avec précautions car elles reposent sur la méthode des flux qui est classiquement utilisée pour l'exercice des prévisions démographiques.

Cette méthode « macro » repose sur le principe de l'inertie démographique et suppose que les taux de passage soient plutôt stables d'une année sur l'autre. Elle ne peut donc pas prévoir les effets de réformes structurelles. Cette méthode a été créée pour prévoir la démographie de populations de taille importante, telles que des populations de pays, dont les flux (naissances, décès, avancée en âge) sont facilement prévisibles et peu liés à des effets conjoncturels. Cette méthode n'est pas recommandée pour des populations d'effectif restreint.

Ainsi, même les prévisions de la DEPP ne sont pas toujours vérifiées :

Classes	Prévisions 2015	Réalisations 2015
Troisième	-0,9%	-0,2%
CAP	-0,5%	-1,7%
Bac pro	1,0%	0,5%
Second cycle professionnel	0,8%	0,1%
Seconde générale et technologique	0,2%	4,7%

Un exercice similaire de prévision que celui réalisé par la DEPP pour l'enseignement agricole ne serait pas assez stable et ce, pour différentes raisons. Tout d'abord, les effectifs par classes de l'enseignement agricole sont trop réduits : ils représentent environ 4% des effectifs des classes identiques à l'Education nationale. Il ne s'agit donc pas d'une base assez conséquente pour faire des

prévisions rigoureuses. De plus, la moindre variation de ces petits effectifs impacte fortement les taux de passage qui sont ainsi très instables d'une année sur l'autre.

En outre, l'enseignement agricole est caractérisé par un nombre important d'élèves avec un retard scolaire ; les effets démographiques sont donc plus diffus qu'à l'Education nationale. Les flux de passage d'une année sur l'autre sont d'ailleurs bien plus complexes qu'à l'Education nationale et car un certain nombre d'élèves n'a pas un parcours linéaire (exemple : 12% des élèves de 2^{ème} année de CAP agricole en 2014-015 passent en seconde professionnelle l'année suivante et 8% passent en première professionnelle). De plus, les flux de passage sont complexifiés par les allers-retours entre l'Education nationale et l'Enseignement agricole ce qui a un impact non négligeable sur les effectifs de l'Enseignement agricole.

Par ailleurs, comme expliqué dans l'encadré méthodologique, la DEPP réalise des prévisions pour les différents niveaux de formation à l'échelle nationale, mais ni par type d'établissements (public/privé) ni à un niveau régional. Or, les grandes évolutions constatées au niveau national peuvent être très différentes au niveau régional (Cf. tableau n°3 et n°5). Les prévisions présentées dans cette note ne sont donc pas directement déclinables au niveau des établissements, seul niveau auquel il est possible de déterminer les ouvertures et les fermetures de classes.

Prévisions de la DEPP : méthode « des flux » :

Cette méthode se base sur la projection des séries des taux de redoublement, de passage et de sortie aux différents niveaux. Ces séries sont disponibles depuis 2008, ce qui permet de disposer d'un historique suffisamment long pour formuler des hypothèses sur les évolutions futures.

Les taux de passage, de sortie et de redoublement retenus dans l'exercice prévisionnel sont ensuite appliqués aux effectifs constatés à la rentrée 2015 pour obtenir la prévision 2016. La prévision 2017 est ensuite obtenue selon un processus itératif.